

Résumé d'évaluation

Projet de Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM)

Pays : Guinée

Secteur : Agriculture

Évaluateur : Alphonse NGOM

Date de l'évaluation : Avril 2025

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CGN1237

Montant : 10 millions d'euros

Taux de décaissement : Lorem ipsum

Signature de la convention

de financement : 2018

Date d'achèvement : 2024

Durée : 5 ans



Contexte

Depuis une vingtaine d'années, la pisciculture d'étang constitue, en Guinée forestière, une dynamique émergente remarquée. Son développement fait partie de la stratégie du Gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Le projet de Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale de Guinée (PISCOFAM), vise à renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les revenus des ménages ruraux et professionnaliser la pisciculture familiale, notamment en Guinée forestière (Zone 1) et en Guinée maritime (Zone 2). Mis en œuvre par l'Agence nationale de l'Aquaculture de Guinée avec l'appui de l'ONG APDRA, le projet s'est déroulé entre 2019 et 2024.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, représenté par la Direction Nationale de la Pisciculture qui a confié la maîtrise d'œuvre des composantes 1 et 2 à l'ONG APDRA, dont le savoir-faire dans le domaine de la pisciculture paysanne extensive en Afrique est reconnu.

La Fédération des Rizi-Pisciculteurs de Guinée Forestière a aussi été associé aux activités de la composante 1, tandis que deux ONG locales l'ont été à celles de la composante 2.

Objectifs

La finalité du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'augmentation des revenus des populations rurales de Guinée.

Ses objectifs spécifiques sont de : i) étendre, densifier et professionnaliser la rizi-pisciculture en Guinée Forestière et, après adaptation, en Haute Guinée, ii) expérimenter des référentiels adaptés dans la rizipisciculture et la pisciculture de bas-fonds et de mangrove en Guinée maritime, iii) renforcer les capacités des cadres et des institutions en matière de pisciculture ainsi que développer et mettre en œuvre de nouveaux curricula dans les écoles de formation professionnelle agricole.

Réalisations attendues

- Production de 1000 t/an de poisson
- Production de 3375 t/an de riz
- 3000 pisciculteurs installés
- 1350 ha en production
- 5000 exploitations familiales concernées soit 60000 personnes

Appréciation de la performance

Pertinence

PISCOFAM s'inscrit dans les priorités nationales définies par le PNDES 2016–2020 et les politiques sectorielles halieutiques. Le projet répond à un déficit critique en protéines animales, notamment dans les zones rurales, où la consommation de poisson est inférieure à la moyenne mondiale. Il soutient les objectifs de lutte contre la pauvreté, d'autonomisation des femmes et d'amélioration de la nutrition.

Efficacité

Les résultats sont contrastés selon les zones :

- Zone 1 (Guinée forestière) :
 - Création de 5 762 étangs piscicoles, production annuelle de 1 012 tonnes de poisson (objectif atteint).
 - 736 ha d'étangs exploités avec un rendement de 1,38 t/ha, contre 0,77 t/ha en début de projet.
 - Le revenu moyen par pisciculteur est passé de 950 000 à 1,2 million GNF (+28%).
 - 2 523 nouveaux pisciculteurs installés, pour un total de 3 019 bénéficiaires directs.
- Zone 2 (Guinée maritime) :
 - Expérimentation de trois modèles adaptés aux zones de mangrove et de bas-fonds.
 - Production de poisson limitée par des contraintes techniques et climatiques.
 - Résultats prometteurs pour la riziculture (+21,3%).

Le projet a renforcé les capacités de l'ANAG, de ses démembrements régionaux et de plusieurs ONG partenaires. Il a aussi intégré la pisciculture dans les curricula de l'ENAE (Macenta) et de l'ISSMV (Dalaba). Un dispositif de formation et d'appui technique local a été mis en place (parrains, relais, animateurs-conseillers).

La Fédération des pisciriziculteurs de Guinée (FPRG) a été réorganisée et renforcée. Elle est aujourd'hui fonctionnelle et engagée dans plusieurs initiatives, notamment un fonds de solidarité (50 millions GNF mobilisés) et un projet de fabrique d'aliment. Néanmoins, des faiblesses subsistent : gouvernance distante des groupements, dépendance au financement externe, manque de capitalisation des connaissances.

Efficience

Le taux d'exécution budgétaire est élevé (0,99). Toutefois, l'efficience globale du projet est estimée à 0,79, en raison de certaines activités non réalisées. L'optimalité du couple efficacité/efficience n'a pas été atteinte.

Viabilité/durabilité

Le projet laisse des acquis solides :

- Connaissances techniques des producteurs ;
- Structuration des groupements ;
- Appui institutionnel ;
- Potentiel piscicole confirmé.

Des menaces subsistent :

- Environnementales (glyphosate, macrophytes, tarissement des étangs) ;
- Sociales (faible inclusion des femmes – 17% des bénéficiaires) ;
- Économiques (problèmes de commercialisation, concurrence du poisson importé).

Conclusions et enseignements

PISCOFAM a significativement amélioré la disponibilité de poisson et de riz, les revenus des ménages ruraux et les capacités institutionnelles locales. Malgré des cibles partiellement atteintes, les effets sont visibles et structurants pour la filière. La professionnalisation reste en cours, et le modèle familial domine encore.

Recommandations principales :

1. Renforcer l'appui technique et adapter les infrastructures aux réalités climatiques et aux défis de grossissement des poissons.
2. Renforcer les capacités des organisations professionnelles, notamment la FPRG, sur la gouvernance, la proximité avec les bases, et la gestion autonome.
3. Protéger le marché local face à la concurrence des poissons importés, par des politiques publiques ciblées.
4. Intégrer les risques climatiques dans la planification : macrophytes, tarissement, pratiques agricoles (glyphosate), etc.